

Les jugements en épreuves artificielles

Certaines épreuves artificielles veulent ressembler au simulacre d'une fuite d'un animal blessé. Celles-ci sont régénérées soit par des clubs de race soit par des clubs d'utilisation conjointement avec un club de race. Chacun prêche pour sa chapelle c'est dans l'ordre des choses !

Un club de race gère par rapport à l'utilisation de ses géniteurs alors qu'un club d'utilisation se fixe des règles par rapport à son activité.

Pour l'agrément des conducteurs, l'UNUCR, l'association à laquelle nous adhérons, prend en compte la réussite au sigle Schwhk du CAT, au TAN du CFCRHB, le BACR du club des chiens courants de l'Europe de l'Est, clubs de race, ou à l'épreuve multirace de recherche au sang sur piste artificielle ou naturelle.

Les jugements sont inhérents aux différents règlements afférents à chaque club.

Je ne m'attarderai pas sur les subtilités de chacune d'elle, mais en revanche à son esprit. Je ne parlerai que des clubs que je connais. Avant d'extrapoler, il convient de préciser que les clubs de race créent les outils de sélection, comme les expositions et les épreuves de travail qui conduisent à une grille de sélection propre à la race. Ils suivent les règles orchestrées par le pays d'origine.

Le sigle Schwhk du CAT n'entre pas en compte dans la cotation des géniteurs. Les utilisateurs sont très attachés aux lignes fixées grâce au travail du club et de ses adhérents.

Le TAN du CFCRHB permet une cotation des géniteurs dans cette grille de sélection. Par contre, la réussite à l'épreuve multirace permet un accès à l'agrément de conducteur, et au sigle teckel sous réserve de la présence de deux juges du club.

La finalité des jugements est donc différente puisqu'un club de race investit sur la génétique par le biais de ses épreuves spécifiques alors qu'un club d'utilisation vise à constituer un réseau de conducteurs.

Une question peut se poser : « un certain soutien objectif, au cours d'une épreuve organisée par un club de race, serait-il déplacé ? » En effet quelques conseils au cours de la prestation qui seraient un appui (tout en gardant l'intégrité due) pourraient paraître évidents et nécessaires afin de ne pas laisser échapper un potentiel génétique.

D'où ces réflexions :

- 1) Les juges pourraient conseiller objectivement, tout en respectant l'intégrité due, un concurrent lors d'une épreuve de club de race si son chien, ayant toutes les qualités demandées, est en difficulté. Ceci, dans le souci de suivre le potentiel génétique nécessaire à la race
- 2) En revanche les juges écarteraient une quelconque intervention en épreuve multirace pour répondre à un certain professionnalisme

On peut se demander si le jugement d'une épreuve multirace sur piste artificielle qui vise à agréer des conducteurs est bien adapté ?

Seule la prestation du chien est notée : qu'en est-il de celle du conducteur ? La relation homme chien tant louée, la lecture du comportement de son compagnon, indispensables à la réussite sont occultés. Une appréciation sur le savoir-faire du conducteur ne paraîtrait pas inconvenante, mais instructive, pour certains (valable uniquement sur piste naturelle, car la piste artificielle est loin de la réalité). Elle serait remise en même temps que le diplôme.

Il est vrai que les juges font part aux candidats de leurs erreurs et de la qualité de la prestation de leur chien, mais est-ce suffisant ? « Verba volant Scripta manent ».

On dit que c'est « en forgeant qu'on devient forgeron », la preuve en est qu'un conducteur confirmé devient apprenti lors de l'éducation d'un nouveau chien qu'il doit apprendre à connaître.

Le socle de ces épreuves artificielles consiste en un pistage d'au moins 1000m dont le tracé est constitué de trois crochets, trois reposeses se trouvant sur les trois dernières lignes droites.

Avec l'évolution du « toujours mieux » et de certaines réflexions l'épreuve de recherche sur piste artificielle répond à deux méthodes différentes : la première, la plus répandue est effectuée à l'aide de sang posé par tamponnage ou projection et la seconde à l'aide des semelles traceuses.

Dans les esprits la piste au sang est toujours privilégiée.

Certains novices ayant fait ce choix sont trop enclins à essayer de repérer les généreuses traces de sang laissées par le tamponnage de l'éponge, oubliant ainsi de regarder l'attitude de leur chien.

La concentration du conducteur sur son compagnon à quatre pattes n'est donc pas à son paroxysme ce qui, par le ressenti, se reporte sur celui-ci. On ne peut pas mentir à un chien. Le conducteur est-il attentif à 100%, se focalise-t-il sur les comportements de celui-ci ? (Seul ce dernier saurait le dire !) Pourtant, faire travailler son chien sur une piste avec semelles traceuses est plus profitable surtout au conducteur puis au chien par isoesthésie (la même perception peut contaminer l'autre).

La piste aux semelles traceuses ne laisse pas d'indices aussi perceptibles,

Les seuls indices visibles seront montrés par le chien comme l'empreinte des pieds, des semelles, des indices laissés dans les trois reposeses, cultivant ainsi des comportements réflexes bien utiles plus tard. Vous me direz qu'avec une piste au sang le chien peut vous montrer, par exemple, un caillot de sang. Oui, mais dans cette situation vous êtes comme Saint Thomas vous le croyez parce que vous voyez cet indice.

Dans le cas d'une piste aux semelles traceuses vous ne voyez pas ou devinez à peine, vous lui faites entièrement confiance, connaissant son attitude que vous étudiez au fur et à mesure de son apprentissage.

C'est pourquoi j'incite les futurs conducteurs à présenter leur chien sur piste aux semelles traceuses. Pour les rassurer, je précise que ce n'est pas plus difficile pour votre compagnon. Néanmoins, de nombreux conducteurs devront se défaire de cet apriori. Même une piste tracée de cette façon, âgée de plus de quarante heures, est aisément relevée par celui-ci.

J'encourage également les conducteurs à accepter que quelques spectateurs puissent suivre la prestation, et ce, pour plusieurs raisons :

- Les candidats à l'épreuve sont suivis, en général, par trois juges et deux aides qui ont tracé les pistes. Cela fait un petit groupe de personnes que le chien doit occulter pendant son travail. (Pendant les entraînements il est donc indispensable de se faire accompagner). D'où l'intérêt des entraînements collectifs !

- Deux ou trois personnes supplémentaires augmenteraient l'importance du groupe surtout de l'espace occupé. Quel que soit l'environnement, le chien de Rouge doit rester volontaire et persévérant : c'est le B.A.BA de la réussite.

Un chien qui se laisse distraire rencontrera des difficultés, le conducteur devra parfaire son éducation.

Pour que leur présence ne gêne pas, les accompagnateurs auront reçu les consignes des juges : c'est une leçon de bonne conduite.

Ils pourront aussi parfaire leur connaissance en observant

le binôme. De facto seul un regard constructif est attendu. Pendant l'épreuve, certains conducteurs n'aiment pas commenter ce qu'ils font au fur et à mesure de leur avancement comme le règlement le recommande, cela se conçoit...

Bouleversons donc les habitudes en leur demandant, à la fin de leur prestation, un commentaire expliquant aux juges le travail du chien et les aides éventuelles pour pallier les difficultés rencontrées. Ensuite le triumvirat pourrait confronter son ressenti avec le candidat.

Jouer cartes sur table serait un pas vers l'humilité indispensable à l'exercice de la recherche. N'est-ce pas la réalité du terrain quand la réussite n'est pas au bout ?

Ces quelques lignes ne visent pas l'élitisme, tant redouté, mais plutôt une recherche vers le toujours mieux. N'est-ce pas ça l'évolution ?

Jean Thomann (72)

Précisions sur les sigles

Club des Amateurs de Teckels

SchwK: Épreuve de recherche au sang sur piste artificielle (temps de pose d'au moins 20 heures)

SchwK/40: Épreuve de recherche au sang sur piste artificielle (temps de pose avoisinant 40 heures)

SchwKF/20: Épreuve de recherche au sang sur piste artificielle effectuée à l'aide de semelles traceuses (temps de pose d'au moins 20 heures)

SchwKF/40: Épreuve de recherche au sang sur piste artificielle effectuée à l'aide de semelles traceuses (temps de pose avoisinant 40 heures)

Club Français du chien de Rouge du Hanovre et de Bavière

T.A.N: Test d'aptitudes naturelles constitué de quatre exercices : Le travail à la longe qui est réalisé sur une piste artificielle posée à l'aide de semelles traceuses dont le temps de pose est de 20 heures minimum, la quête, la dépose, le comportement du chien devant le gibier mort.

Club des chiens courants de l'Europe de l'Est

BAC.R: Épreuve de recherche au sang sur piste artificielle (temps de pose 20 heures minimum)

Union Nationale pour l'Utilisation de chiens de Rouge et l'Association de recherche du grand gibier blessé

RSMR A 24: Épreuve de recherche au sang sur piste artificielle âgée d'au moins 20 heures

RSMR/ST/20: Épreuve de recherche sur piste artificielle âgée de 20 heures posée à l'aide de semelles traceuses

RSMR A 40: Épreuve de recherche au sang sur piste artificielle âgée de 40 heures

NDLR : Pour toutes informations complémentaires sur les épreuves, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Gilles Chanteloup, responsable cynophile de l'UNUCR.